

6

INFOS

#NUMÉRO
SPÉCIAL

LE BULLETIN D'INFORMATION
DE LA MAIRIE DU SIXIÈME
ARRONDISSEMENT DE PARIS



**COMPTE RENDU
DE MI-MANDAT
2020 - 2023**



Le bulletin d'information de la Mairie du 6^e arrondissement de Paris, n°62 Novembre 2023 - Publication périodique gratuite réalisée par le service communication de la Mairie du 6^e - 78 rue Bonaparte - 75270 Paris cedex 06 - Dépôt légal déc. 2001 - ISSN : 1623-50 95. Directeur de la publication : Jean-Pierre Lecoq - Photos : Mairie du 6^e, AdobeStock, Kiossev et Creative Commons. Distribution par boîtage par la société BoîtauxLettres France - Imprimé en France sur du papier certifié PEFC issu de forêts gérées durablement. Disponible à l'accueil de la Mairie et téléchargeable sur mairie06.paris.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.

PETITE ENFANCE	Page 04
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	Page 05
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Page 06
SÉNIORS	Page 07
PATRIMOINE	Page 08
CULTURE	Page 09
SÉCURITÉ	Page 10
SANTÉ	Page 12
PARTICIPATION CITOYENNE	Page 13
MOBILITÉ	Page 14
ENVIRONNEMENT	Page 15
CADRE DE VIE	Page 16
PROJETS	Page 19
TRIBUNES POLITIQUES	Page 20

Ce numéro de 6^e infos est consacré au bilan de mi-mandat, qui couvre donc la période qui s'est écoulée entre la dernière élection municipale intervenue en juin 2020 et la fin de cette année 2023.

Nous avons essayé de retracer ce que la Mairie du 6^e a initié et réalisé au cours de ces trois années, en liaison avec la Mairie de Paris ou avec des intervenants publics et privés.

Nous évoquons également nos grands projets comme le devenir de l'ancienne clinique Tarnier, le musée Hébert ou les bâtiments conventuels du 110, rue de Vaugirard.



Jean-Pierre LECOQ
Maire du 6^e arrondissement
Conseiller régional d'Île-de-France

Chantal LAMBERT-BURENS

Première Adjointe au Maire chargée de la Petite enfance, du Cadre de vie, des Parcs et jardins et de la Santé environnementale



Olivier PASSELECQ

Adjoint au Maire chargé de la Culture et de la Communication



Arielle BEAUCAMPS

Adjointe au Maire chargée des Affaires scolaires, de la Jeunesse et des Sports



Charles FLOBERT

Adjoint au Maire chargé de la Sécurité et de la Prévention de la délinquance



Florence de VARAX

Adjointe au Maire chargée des 6 Conseils de Quartier



Séverine de COMPREIGNAC

Conseillère de Paris



Claude RIBBE

Conseiller d'arrondissement délégué aux Universités, à la Mémoire, à la Francophonie et aux Questions européennes



Iris BERTHOMIER

Conseillère d'arrondissement déléguée à la Santé, à l'Alimentation durable et au Handicap



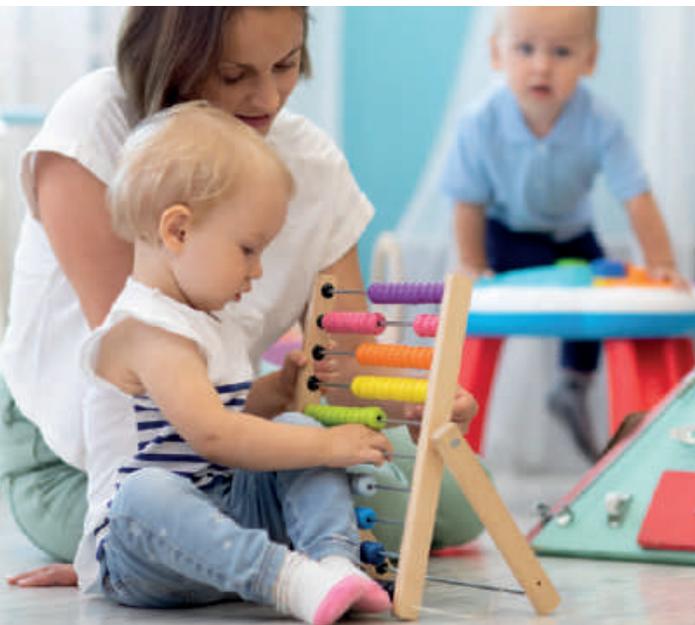
Paul MARIA

Conseiller d'arrondissement délégué au Développement économique et commercial



PETITE ENFANCE

De meilleures conditions pour accueillir les tout-petits



CRÈCHE RUE DU MONTPARNASSE

60 berceaux ont été créés à l'été 2020 au 34/36 rue du Montparnasse au rez-de-chaussée du Foyer de Jeunes filles appartenant à la congrégation Notre-Dame-de-Fidélité, qui a accepté, tout en modernisant son foyer qui rouvrira à l'été 2024, d'accueillir une crèche, gérée par la Maison Kangourou, répondant ainsi à la demande de la Mairie du 6^e.

CRÈCHE DE LA RUE LITTRÉ

Dans cette crèche, c'est le dernier niveau destiné aux enfants les plus jeunes qui a été rénové, parachevant ainsi la restructuration complète qui s'est étalée sur plusieurs années. Notons notamment la nouvelle pièce destinée à éveiller les sens des jeunes enfants grâce à un dispositif particulièrement innovant

“ Pour nos enfants en bas âge, ce sont de nouvelles places de crèches mais aussi des établissements entièrement rénovés. ”

CRÈCHE RUE DE FLEURUS

Réalisée en plusieurs phases, cette opération devrait connaître son achèvement en 2025 avec la livraison de la nouvelle cuisine et de la buanderie nécessaires au bon fonctionnement de cet équipement.

CRÈCHE RUE GUYNEMER

Cette structure tout en bois, implantée dans une allée du Jardin du Luxembourg (entrée par le 5, rue Guynemer) est tout à fait originale : elle accueille les enfants de la crèche Garancière (située à l'intérieur d'un immeuble faisant l'objet d'une rénovation et appartenant au Sénat). Ce bâtiment acheté par la Ville de Paris sera ensuite démonté et réimplanté dans un autre arrondissement pour accueillir à nouveau des enfants dont la crèche sera restructurée.



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Un enseignement de grande qualité, de l'école élémentaire jusqu'au lycée

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA RUE MADAME

L'établissement s'est vu – conformément aux souhaits exprimés par la communauté scolaire – doté d'un nouveau préau dans la cour de récréation.

Réalisé dans des matériaux translucides, il permettra aux enfants de fréquenter la cour même en cas de mauvais temps.



ÉCOLE POLYVALENTE RUE SAINT-BENOÎT

Les systèmes de ventilation de la cuisine et des trois réfectoires du groupe scolaire Saint-Benoît ont été rénovés complètement.

Les personnels de la Caisse des écoles travaillent ainsi dans de meilleures conditions et assurent une meilleure qualité de service aux 500 demi-pensionnaires qui y déjeunent quotidiennement.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA RUE DU JARDINET

Devant son entrée a été aménagée une rampe extérieure pérenne qui permet désormais d'accueillir des élèves en situation de handicap moteur.

L'accessibilité du rez-de-chaussée de cette école est donc parfaitement assurée. D'autant plus qu'elle accueille un bureau de vote comme nombre d'établissements scolaires.

En septembre 2024, les écoles Madame et Saint-Benoît seront dotées de tableaux interactifs. En 2025, ce sera au tour des écoles Jardinnet et Littré.

LE LYCÉE FÉNELON POURSUIT SA RÉNOVATION

Premier lycée de jeunes filles de Paris, construit en 1883, le lycée Fénelon a fait l'objet de travaux très importants en 2021 et 2022 : les bâtiments principaux de la rue de l'Éperon ont fait l'objet de travaux de consolidation.

En 2023, c'est le complexe sportif souterrain qui achève sa rénovation et sa mise aux normes.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'arrondissement des savoirs et de la recherche

L'enseignement supérieur est divers et multiforme. Lycées professionnels au recrutement francilien (Saint-Nicolas, Carcado, Vox), classes préparatoires à Montaigne, Saint-Louis ou Fénelon, universités comme Paris Cité, PSL ou Sorbonne Université (figurant dans l'émblématique mais contestable classement de Shanghai), écoles privées comme l'IPAG ou Penninghen...Elles sont toutes d'un haut niveau et accueillent des étudiants de divers horizons. Si le fait d'habiter le 6^e est bénéfique, il n'assure pas pour nos jeunes au-delà du collège, un passeport automatique pour ces grands établissements.

Les nombreuses universités que compte le 6^e poursuivent l'aménagement de leurs locaux afin d'accueillir chercheurs et étudiants dans de meilleures conditions



DE NOUVEAUX LOGEMENTS POUR LES ÉTUDIANTS ET LES CHERCHEURS

Rue de l'École de Médecine, le projet Saint-Côme, adjacent au Couvent des Cordeliers, va accueillir une nouvelle résidence universitaire. **Rue Jacob**, dans des immeubles appartenant à la Chancellerie des Universités, ce sont plusieurs dizaines de logements étudiants qui vont être aménagés. **Boulevard Raspail, au numéro 93**, dans les anciens locaux de Sorbonne Université, une résidence de logements pour étudiants va être aménagée. **Enfin, au 105 boulevard Raspail**, c'est un campus privé qui va s'installer avec une résidence de 48 logements étudiants. Notre arrondissement pourra ainsi conforter son rôle d'accueil des étudiants.

LA RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE RUE MAZET FAIT PEAU NEUVE

Cet espace de 2000 m² dédié à la vie des étudiants et des élèves de classes préparatoires accueille désormais une cafétéria repensée ainsi qu'un centre médico-social, de bien-être étudiant et de suivi psychologique. L'immeuble abrite également une zone d'espaces de travail partagés et des bureaux administratifs pour l'université PSL tournés vers l'accueil des étudiants. Ce pôle est connecté aux autres implantations présentes à proximité comme le restaurant universitaire rue Mabillon, le centre culturel rue de l'Abbaye ou encore la galerie du Crous rue des Beaux-Arts.

SÉNIORS

Contribuer au bien vivre de nos aînés

MAISON DES AÎNÉS ET DES AIDANTS

Le 6^e arrondissement est doté d'un certain nombre d'équipements et de services destinés aux Parisiennes et Parisiens les plus âgés, désireux de se maintenir à leur domicile. **C'est ainsi que la Maison Autonomie Saint-Jacques, située au 11, rue de l'École de Médecine est particulièrement attentive à leur devenir.** Ses animateurs sont chargés d'informer dans le "maquis" des processus existants, toutes celles et ceux qui souhaitent être aidés pour leur maintien à domicile ou leur accompagnement.

À cette institution, s'ajoute **la Maison des Aînés et des Aidants au 1, rue Princesse, jouxtant le centre d'accueil Saint-Germain qui lui, accueille des personnes atteintes de pathologies neurologiques** et leur propose, à raison de plusieurs demi-journées par semaine, un accompagnement ainsi qu'un certain nombre d'activités. Pour de nombreuses familles, le soutien à leurs parents constitue une lourde charge et la loi sur le grand âge se fait toujours attendre.

Par ailleurs, la Mairie du 6^e a rassemblé l'ensemble des informations utiles dans un **Guide des Seniors et des Aidants** qui a fait l'objet d'une large diffusion.

À domicile ou bien pris en charge, l'accompagnement des personnes âgées est l'affaire de tous.



SÉNIORS ET AIDANTS



N'AYEZ PLUS PEUR D'UTILISER VOS OUTILS NUMÉRIQUES !

Ordinateur, tablette, smartphone : des étudiants dans les nouvelles technologies initient au numérique les personnes âgées et leurs aidants. À raison de deux heures par semaine et par groupes de 5 personnes.

Les formateurs de l'association Kocoya Thinklab vous aideront à communiquer sur WhatsApp avec votre famille, faire des recherches internet sur vos passions, prendre un RDV sur Doctolib ou encore télécharger de nouvelles applications sur votre téléphone.

PATRIMOINE

Un héritage exceptionnel à préserver

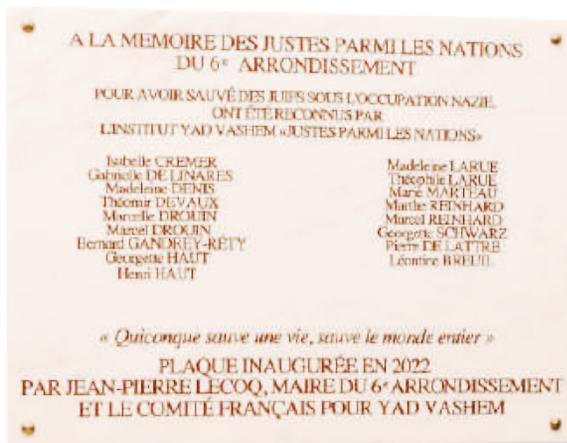


HOMMAGE AUX JUSTES PARMIS LES NATIONS

En 2022, au Centre André Malraux, le Maire du 6^e et le Comité français pour Yad Vashem, représenté par son président Pierre-François Veil, ont inauguré une plaque à la mémoire des Justes parmi les Nations du 6^e arrondissement. « Des Parisiens et des Parisiennes et de toutes conditions, ont, au péril de leur vie, évité à des hommes, des femmes et des enfants parce que Juifs d'être déportés ».

MUSÉE HÉBERT : RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE RUE DU CHERCHE-MIDI

Grâce aux nombreux appels de Jean-Pierre Lecoq, la Fondation de France, gérante de la clause légataire, a validé le transfert des œuvres d'Ernest Hébert vers le Musée de La Tronche, sa commune iséroise de naissance. Les bâtiments abandonnés depuis 17 ans feront l'objet d'une vente qui financera l'extension du Musée départemental qui accueillera les œuvres. Les immeubles rue du Cherche-Midi, dont les façades sont inscrites aux Monuments Historiques, vont être sauvés de l'abandon manifeste et d'une dégradation devenue dangereuse pour les riverains.



La Mairie du 6^e a un rôle important de facilitateur entre les services de la Mairie de Paris et ceux de l'État en particulier dans la mise en valeur de ses bâtiments les plus remarquables

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS : DERNIÈRE PHASE DE RESTAURATION

Le projet a pour but de conserver et rendre lisibles les qualités architecturales qui ont justifié la protection de l'immeuble. Des travaux de mise en accessibilité du porche sont prévus.

ATELIERS DE LA GRANDE CHAUMIÈRE

Lieu emblématique du Montparnasse de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, la Grande Chaumière a été le lieu de prédilection de tous les grands peintres de cette période : Picasso, Foujita, Soutine et tant d'autres s'y sont formés, y ont enseigné, noué des amitiés dans ce Paris des années 1900 puis des « années folles ».

Racheté aux enchères par un mécène, cet ensemble immobilier, devenu vétuste et insécure, a besoin d'une rénovation complète. Un permis a été validé par les services compétents de la Mairie de Paris.

CULTURE

Le 6^e, arrondissement des arts et des lettres par excellence



La Mairie propose en permanence - et gratuitement- des expositions de peinture, de sculptures et de photographies ainsi que des événements de grande qualité, qu'il s'agisse de concerts, de conférences ou de salons littéraires. Arrondissement des librairies, des galeries d'art, des maisons d'édition, et des cinémas, le 6^e rassemble un écosystème culturel inégalé.



BIBLIOTHÈQUE ANDRÉ MALRAUX

D'une superficie de 1500 m², la bibliothèque Malraux est implantée à l'angle de la rue de Rennes et du boulevard Raspail. **La rénovation complète de l'établissement ainsi qu'un réaménagement des espaces et une "automatisation" des collections ont été réalisés en 2022 et 2023.**

LE CENTRE PARIS ANIM' RICHARD WRIGHT

Situé rue de Rennes, le centre d'animation Richard Wright propose un ensemble d'activités lui permettant d'accueillir de nombreux jeunes et adultes. En lien avec la Mairie du 6^e, tous les publics peuvent trouver dans cet équipement et dans l'annexe de la rue Hautefeuille des disciplines artistiques et sportives à pratiquer à des tarifs raisonnables. Outre le concours de nouvelles, le centre organise chaque année le Festival Culture Jeunes en partenariat avec le conservatoire Jean-Philippe Rameau et l'École Alsacienne.

CONSERVATOIRE MUNICIPAL JEAN-PHILIPPE RAMEAU

Déployé sur 1230 m², autour d'une terrasse-jardin, le Conservatoire municipal du 6^e est installé au 1^{er} étage du Marché Saint-Germain depuis 1995. L'établissement place la pratique collective au cœur de son enseignement et dispense 109 disciplines à travers la musique, la danse, et l'art dramatique.

Pas moins de 1260 élèves (820 en musique, 220 en danse et 150 en théâtre), âgés de 6 à 84 ans, viennent suivre les cours de 115 professeurs.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Dans le domaine mémoriel, celui des anciens combattants, l'activité du Comité d'entente, présidé par Taras Horiszny, est reconnue par tous. Nous citerons également l'association Le souvenir français, qui organise de nombreux événements et fait le lien avec les professeurs d'Histoire-géographie de nos établissements scolaires : différentes visites guidées, de nombreuses conférences et un déplacement au mémorial du Mont Valérien.

SÉCURITÉ

Renforcer la sécurité des personnes et des biens



C'est bien sûr une de nos préoccupations et même si le 6^e se compare avantagement par rapport aux autres arrondissements, la situation s'est dégradée au cours des dix dernières années.

L'incapacité des gouvernements successifs à réguler les migrations (y compris celles des populations Roms maltraitées dans leurs pays d'origine alors que la Roumanie et la Bulgarie perçoivent des fonds européens qui leur sont destinés) a beaucoup joué. La Mairie de Paris n'a pas contribué à améliorer la situation en ouvrant pendant 18 mois un camp d'accueil pour réfugiés Porte de la Chapelle.

Cette initiative politique sans lendemain a contribué largement à dégrader la situation sécuritaire dans l'Est parisien, situation aggravée

par la suite par le trafic de crack et l'arrivée des mineurs non accompagnés. Sur ce sujet, on notera le manque de coopération entre la Mairie de Paris et la Préfecture de Police alors que nombre de ces mineurs sont impliqués dans des agressions de personnes ou des cambriolages de boutiques.

Vous l'avez compris dans ce domaine, c'est la Police nationale qui reste compétente et qui s'efforce de « limiter la casse » tout en étant sollicitée – sans répit depuis 2018- par le maintien de l'ordre des manifestations incessantes qui se succèdent. Afin de renforcer la prévention contre les cambriolages, nous avons accueilli à plusieurs reprises le Commissaire central, son adjoint ainsi que les membres de ses équipes.

Pendant l'année scolaire, des « après-midi » citoyens sont régulièrement organisées à destination des élèves de CM2 des écoles publiques et privées du 6^e.

S'agissant de la Police municipale, même si tous les personnels relèvent administrativement de la Mairie de Paris, nous nous sommes efforcés de les orienter dans les secteurs ou les domaines dans lesquels on dénombre le plus d'incivilités. Les nuisances sonores provenant des bars, brasseries et restaurants sont privilégiées.

Avec l'aide de chartes spécifiques qui font dorénavant partie du Règlement des Étalages et des Terrasses, nous avons modifié la physionomie des rues de Seine et de Buci. Nous ferons de même l'année prochaine pour les places Saint-Michel, Saint-André-des-Arts et leurs abords.

Grâce aux actions de prévention et à un meilleur taux d'élucidation, les cambriolages ont pu diminuer même si la vigilance reste de mise, notamment pour les commerçants.

Par ailleurs, ces deux dernières années, plus de 1000 terrasses ont été sanctionnées et près de 10 000 conducteurs de deux-roues ont été verbalisés dans l'arrondissement.

Adopté récemment par le Conseil de Paris, le « Code de la rue » consacre enfin les droits du piéton qui ont été particulièrement malmenés au cours des dernières années.

En votant ce texte, les élus parisiens reconnaissent la primauté du piéton par rapport à tous les autres modes de déplacement : cyclistes, automobilistes, utilisateurs de trottinettes ou de vélos électriques, autobus ou camions.



LES
«APRÈS-MIDI»
CITOYENS
Élèves de CM2
à la Mairie du 6^e

Tous doivent avoir une priorité maintenant : respecter les piétons de tout âge et de toute condition. Cela aurait dû être le cas mais cela ne l'a jamais été : **il aura fallu beaucoup d'accidents et une pluie de protestations pour que la Mairie de Paris se décide enfin à rédiger ce document.** L'interdiction des trottinettes en libre-service accompagne ce changement de politique.

Il reste maintenant à obtenir de certains cyclistes certes minoritaires mais d'autant plus dangereux, le respect des règles et notamment l'abandon des écouteurs et autres oreillettes qui les isolent de la circulation et les mettent en danger.



SANTÉ

Nous sommes partenaires de nos professionnels de santé, essentiels pour notre bien vivre



CENTRE DE VACCINATION ET DISTRIBUTION DE MASQUES PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Le Centre de vaccination installé au rez-de-chaussée de la Mairie dans des locaux rénovés a ouvert en février 2021, en priorité pour les personnes les plus fragiles, isolées ou atteintes de comorbidités. Parallèlement, le dispositif « Aller-vers » a été mis en place pour aller vacciner des populations isolées grâce à des équipes mobiles ou bien en répondant à des médecins traitants. En outre, un partenariat a été établi avec la Maison des Aînés et des Aidants afin de mettre en œuvre chaque semaine un dispositif « Amener vers... » en identifiant des personnes âgées de plus de 75 ans en situation de grand isolement. La gestion du Centre était coordonnée par une équipe de professionnels de santé avec l'appui des Services de la Mairie du 6^e.

UN PÔLE DE SANTÉ DÉDIÉ AUX FEMMES DANS L'ANCIEN HÔPITAL TARNIER

Grande clinique d'accouchement créée au XIX^e siècle par le professeur Tarnier, elle a fonctionné jusqu'en 1960. Des dizaines de milliers d'enfants y sont nés dans ce qui a été longtemps un établissement d'excellence. Depuis sa fermeture, l'APHP y avaient logé des services sans aucune cohérence. À force d'interventions, la Mairie du 6^e a obtenu de la Mairie de Paris propriétaire des lieux que l'APHP quitte les lieux qu'elle n'avait jamais entretenus.

En vertu des clauses légataires qui spécifient que ceux-ci doivent être consacrés à l'enseignement, à la recherche et à la médecine, un projet interdisciplinaire piloté par l'Université Paris Cité va y prendre place. Dédié à la santé des femmes il sera réalisé en deux phases s'étendant sur plusieurs années. La Mairie du 6^e souhaite que les façades donnant sur la rue d'Assas soient sécurisées rapidement.

MOIS DU HANDICAP

Dans le cadre du Mois du handicap, la Mairie du 6^e a proposé des activités de sensibilisation pour porter haut la question du handicap. Une exposition, une projection de film et un tournoi de tennis ont permis de réunir les personnes concernées et les acteurs du monde du handicap afin de progresser vers une meilleure inclusion. Cette initiative a été réalisée en partenariat avec l'association Agir Soigner Éduquer Inclure (ASEI) dont les locaux se situent rue Madame et boulevard Raspail.



PARTICIPATION CITOYENNE

Depuis toujours, le 6^e favorise la démocratie de proximité

RÉUNIONS DE DIALOGUE ET D'INFORMATION

La communication à destination des habitants est un vecteur essentiel de la vie municipale dans un sens comme dans l'autre. À ce titre, des réunions de dialogue et d'information sont régulièrement organisées ainsi que des réunions thématiques autour de projets précis : c'est le cas notamment du Comité d'initiative et de consultation du Conseil d'arrondissement (CICA). Depuis 2020, ces réunions sont systématiquement filmées et leur compte-rendu est consultable sur le site de la Mairie d'arrondissement.



FORUM DES ASSOCIATIONS

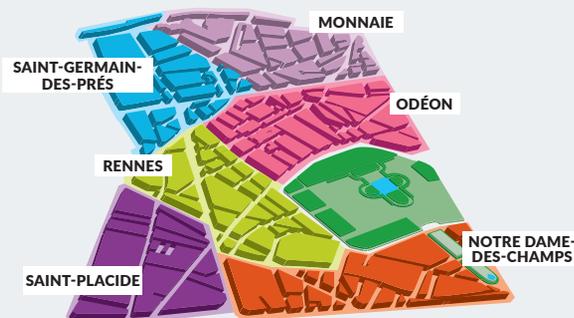
Le forum des associations se déroule dans le courant du mois de septembre et donne à nos associations une grande visibilité. Le tissu associatif permet à des personnes ayant cessé leur activité professionnelle et voulant consacrer une partie de leur temps aux autres à s'engager. Beaucoup d'associations ont perdu avec la crise sanitaire un certain nombre de leurs effectifs et de leurs animateurs. C'est donc un appel que nous lançons et qui concerne aussi bien les associations nationales que les associations de quartier.

BUDGET PARTICIPATIF

Cette formule spécifique de participation des habitants au budget d'investissement a permis dans le 6^e d'accompagner des opérations d'envergure et de répondre à des besoins locaux en liaison avec les Conseils de quartier.

CONSEILS DE QUARTIER

Depuis près de 20 ans, les Conseils de quartier sont l'occasion pour les habitants qui souhaitent s'investir dans leur quartier de se porter candidat au tirage au sort et travailler ensuite avec les représentants du monde associatif et les deux élus municipaux présents dans chacun des six Conseils de quartier du 6^e arrondissement.



Ils sont entre autres à l'initiative du traditionnel vide-grenier et finance de nombreux projets comme des boîtes à livres pour l'école maternelle Saint-André-des-Arts et le groupe scolaire Littré.



MOBILITÉ

Des infrastructures repensées pour faciliter vos déplacements



LA GARE DE SAINT-MICHEL NOTRE-DAME SE MODERNISE

Le réaménagement de la gare RER C, a permis de la rendre accessible, sûre et lumineuse. Classée au patrimoine mondial de l'Unesco, c'est la 8^e gare de France en termes de fréquentation, puisqu'elle accueille plus de 32 millions de voyageurs par an. Ingénieurs et architectes ont été chargés de revaloriser son caractère patrimonial, en modernisant ses infrastructures et en rouvrant sa façade sur la Seine. Le Grand Prix national de l'ingénierie a été décerné aux équipes ayant réalisé cette transformation.

BOULEVARD SAINT-MICHEL

Création d'une piste cyclable bidirectionnelle avec un séparateur en granit côté 6^e entre la place Saint-Michel et le boulevard du Montparnasse. Les travaux s'achèveront à la fin de l'année 2023.

RUE D'ASSAS

Plusieurs arrêts de bus ont été rendus accessibles dans cette rue comme dans d'autres artères.

RUE DU FOUR

Comme dans toutes les zones 30, des aménagements sont réalisés en faveur des cyclistes. Le 6^e a fait l'objet de la mise en place de nombreux contresens cyclables (en vertu du décret « Borloo » de 2007). Celui qui a été aménagé sur la totalité de la rue du Four était particulièrement attendu.



ENVIRONNEMENT

Des nuisances à réduire et des ressources à préserver

POUR UNE ÉCOLOGIE POSITIVE

Nous sommes partisans d'une véritable politique environnementale dans la durée et non pas d'une communication politique autour d'une écologie punitive sans vision d'ensemble et génératrice d'actions confuses et non expertisées.

S'occuper de l'environnement, c'est d'abord entretenir correctement nos squares et jardins, s'assurer de leur propreté, du bon fonctionnement des aires de jeux pour enfants, de les garder avec un personnel compétent et suffisant. Le « laisser-aller » depuis 20 ans empêche beaucoup de Parisiennes et de Parisiens en quête de quiétude, d'en bénéficier.

QUALITÉ DE L'AIR

Chacun d'entre nous souhaite respirer un air de meilleure qualité et la situation s'est beaucoup améliorée grâce au progrès technique, à la diminution du trafic intra-muros et au passage à l'électrique d'un certain nombre de véhicules, sauf dans le métro où beaucoup reste à faire. En revanche, l'air pollué se diffusant, nous sommes victimes de l'accroissement du trafic routier de marchandises. Vouloir lutter contre la pollution en s'attaquant systématiquement au trafic automobile risque d'avoir des effets limités sur l'air tout en ayant des effets secondaires importants pénalisant les familles avec enfants, les artisans et les commerçants.

NUISANCES SONORES

La lutte contre les nuisances sonores constitue un véritable « angle mort » de l'action municipale depuis 20 ans. Nous constatons une dégradation alors que les conséquences sur la santé des habitants sont largement documentées. Autant que la mauvaise qualité de l'air, les nuisances sonores contribuent directement à la propagation du stress, de l'anxiété et donc du mal-être d'une large partie de la population.



Au-delà des personnes exposées au bruit du périphérique, de nombreux Parisiens subissent l'utilisation souvent intempestive voire quelque fois « frénétique » des avertisseurs sonores des nombreux véhicules des services publics (ambulances, pompiers, police, véhicules ministériels et diplomatiques).



CADRE DE VIE

Un espace public qui s'adapte aux enjeux de notre époque

“

Les aménagements réalisés dernièrement sont de nature à adapter l'espace public aux enjeux d'aujourd'hui : davantage d'espaces verts, une place plus importante pour les piétons...

Tout en prenant en compte l'histoire de notre arrondissement, son patrimoine et surtout les habitants qui le font vivre chaque jour.

DE NOUVEAUX AGRÈS POUR LE JARDIN DES GRANDS EXPLORATEURS

4 ans après l'installation des premiers agrès du Jardin des Grands explorateurs, ce sont de nouveaux agrès qui complètent cet ensemble destiné à tous les sportifs.

Dans sa continuité une piste destinée à la pratique de mobilités douces par les enfants (rollers, vélos, trottinettes) a été réalisée.



RUE ANTOINE DUBOIS

Création de trois jardinières.



PASSERELLE DES ARTS

Le platelage a été enfin remplacé : le bilinga, une essence de bois exotique qui « grise » avec le temps, a été choisi pour sa durabilité. Ce bois, acheminé par péniche, est issu de forêts gérées de façon responsable.



SQUARE FÉLIX-DESRUELLES *Boulevard Saint-Germain*

Des aménagements ont été réalisés par les services des Espaces verts, square Félix-Desruelles le long de l'Église Saint-Germain-des-Prés. Une nouvelle aire de jeux pour enfants a été financée par le Conseil de quartier Saint-Germain-des-Prés.

RUES SAINT-BENOÎT ET GUILLAUME APOLLINAIRE

Les déplacements des 400 enfants se rendant à l'école Saint-Benoît et au collège Jacques Prévert étant une priorité, la rue Apollinaire a été classée en zone de rencontre et un trottoir traversant a été aménagé pour renforcer l'aspect piétonnier et donner de la place aux enfants.

Le trottoir côté écoles de la rue Saint-Benoît a été élargi pour en faire un vrai parvis, sur lequel seront plantés quatre arbres.



RUE DE SEINE

Entre le boulevard Saint-Germain et la rue de Buci, les deux trottoirs ont été élargis et une « charte des terrasses » a été rédigée.

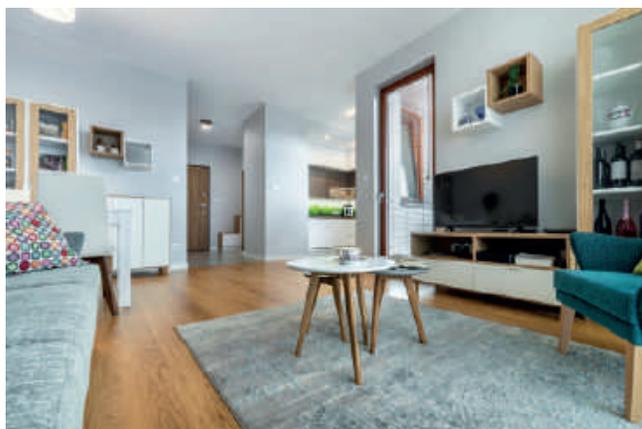


RUES TOUSTAIN ET FELIBIEN

Création de jardinières et plantations d'arbres dans le cadre de l'opération « *Embellir votre quartier* ».

RUE DE TOURNON

Ce beau projet qui intègre la plantation de 12 magnolias de Kobé a été soumis à l'accord des Monuments Historiques et du Sénat.



LOGEMENT

Afin de lutter, contre la location touristique et ses effets délétères sur la vie en société et la cohésion des immeubles, **la Mairie du 6^e émet systématiquement des avis défavorables sur les transformations d'appartements en locations touristiques sauf si elle a reçu un accord de la copropriété.**

La Mairie du 6^e est à la disposition des copropriétaires pour des problèmes de ravalement ou des locataires qui rencontreraient des problèmes d'insalubrité.

PROJETS

Nos projets à court terme : 2023-2026

110, RUE DE VAUGIRARD : ANCIEN MONASTÈRE DE LA VISITATION

C'est une opération très importante centrée autour de l'habitat partagé ; les bâtiments les plus anciens du couvent étant conservés. Outre la présence d'un espace de 25 places dédié à la petite enfance, l'élément fort de ce projet sera l'ouverture partielle au public d'un jardin de 4000 m² et la réalisation d'un passage piétonnier entre la rue de Vaugirard et la rue du Cherche-Midi.

Aujourd'hui en piètre état, cet espace vert sera rénové et planté de très nombreux arbres. Les permis sont définitifs et les appels d'offre sont en cours de lancement pour un démarrage des travaux au second semestre 2024.



69 RUE DE SÈVRES

Dans le quartier Saint-Placide, le Maire du 6^e va saisir le Ministre du Logement au sujet d'un scandale qui dure quant à lui depuis plus de vingt ans : **l'état d'abandon manifeste du 69, rue de Sèvres, petit immeuble de 250 m² dont la propriétaire est exilée en Belgique.**

À partir du moment où celle-ci ne réagit pas, une procédure d'abandon doit être enclenchée.

GYMNASÉ ET CRÈCHE DE LA RUE GARANCIÈRE

Le Sénat a engagé depuis plusieurs années une campagne de restauration de ses immeubles de la rue de Vaugirard. L'un d'entre eux comprend la crèche et le gymnase de la rue Garancière qui sont en cours de rénovation.

La réouverture de la crèche est prévue pour le premier semestre 2024 et celle du gymnase au second semestre. Ces travaux ont été considérablement ralentis par les conséquences de la crise sanitaire.

TRIBUNES POLITIQUES

MAJORITÉ MUNICIPALE DU 6^e

Chères habitantes, chers habitants,

Chacun peut constater, au Conseil de Paris comme dans les Conseils d'arrondissements, qu'une grande majorité des délibérations sont votées à l'unanimité. Mais il apparaît que dans certains domaines, comme les mobilités ou la sécurité, la façon de les traiter est particulièrement clivante, alors que l'intérêt général serait d'opter pour une approche moins conflictuelle.

En effet, alors que tout le monde souhaite respirer un air meilleur – d'ailleurs des progrès ont été réalisés grâce aux bus financés par la Région Île-de-France dont la motorisation thermique a été remplacée par de l'hybride gaz et électrique – il semblerait que dans ce domaine comme dans celui des subventions aux associations, c'est volontairement que la municipalité parisienne souhaite diviser à l'extrême au risque de susciter des polémiques dont les Parisiennes et les Parisiens sont les premières victimes.

Il nous appartiendra, en tant que représentants de l'opposition municipale souhaitant devenir majorité en 2026, d'adopter une toute autre politique où la recherche du bien commun, à travers une consultation et un dialogue équilibré avec l'ensemble des arrondissements, permettra une pratique plus démocratique et consensuelle de l'action publique.

Jean-Pierre LECOQ

Maire du 6^e arrondissement,
Conseiller régional d'Île-de-France

Chantal LAMBERT-BURENS

Première Adjointe au Maire (LR)

Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire (Parti Radical)

Arielle BEAUCAMPS

Adjointe au Maire (Société civile)

Charles FLOBERT, Adjoint au Maire (LR)

Florence DE VARAX

Adjointe au Maire (Société Civile)

Séverine DE COMPREIGNAC

Conseillère de Paris (MODEM)

Claude RIBBE, Conseiller d'arrondissement délégué
(Société civile)

Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement délégué (LR)

Iris BERTHOMIER, Conseillère d'arrondissement déléguée (MODEM)

GROUPE D'OPPOSITION

Chers habitants,

Il y a maintenant 3 ans que vous nous avez fait confiance pour incarner une opposition municipale progressiste, socialiste et écologiste dans le 6^{ème} arrondissement. En tant qu'élus locaux nous travaillons ensemble pour faire face aux grands enjeux de notre ville. D'abord le logement social où les deux programmes récemment mis en service seront bientôt complétés par 63 logements pour étudiants et jeunes chercheurs rue Jacob. Ensuite l'investissement dans les services publics et dans la solidarité : organisation d'événements dédiés aux familles, rénovation d'équipements municipaux comme les crèches ou la bibliothèque Malraux, ouverture prochaine d'une bagagerie solidaire ou encore la transformation du bâtiment Tarnier en institut universitaire pour la santé des femmes. Nous accélérons l'adaptation de notre ville au réchauffement climatique,

en créant plus d'espaces verts, le projet « Embellir votre quartier » dans le nord de l'arrondissement a permis, après une large concertation, des projets de réaménagement et de végétalisation comme la rue Antoine Dubois, notons aussi les premières rues aux écoles comme la rue Littré ou le projet rue Saint Benoit. Nous poursuivons l'action pour favoriser le vélo et les mobilités douces, notamment par la création de nouvelles pistes cyclables comme celle Boulevard St Michel. À l'échelle parisienne, le renforcement de la démocratie participative se poursuit comme l'a montré le referendum sur les trottinettes en libre-service, il nous faut encore aller plus loin notamment dans le 6^e.

Céline HERVIEU, Conseillère de Paris
(Paris en Commun - Parti socialiste)

François COMET, Conseiller d'arrondissement
(Paris en Commun - Parti socialiste)

Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement (EELV)